



Pointe-à-Pitre, le 27 juin 2018

PROCÈS-VERBAL
de l'Assemblée Générale du District de la Guadeloupe, de
Saint-Barthélemy et de Saint-Martin
du 16 juin 2018

L'Assemblée Générale du District de bridge de la Guadeloupe, de St-Barth et de Saint-Martin s'est tenue dans ses locaux adresse du District 36 résidence de la Presqu'île , la Marina, 97116 Pointe-à-Pitre, le 16 juin 2018 à 14h30

Ordre du jour

Ordre du jour :

- 1: *Rapport d'activités pour la saison 2017 - 2018*
- 2: *Rapport financier pour la saison 2017 - 2018 Vote du quitus*
- 3: *Renouvellement du bureau. Elections du président, vice-président, secrétaire et trésorier*
- 4: *Questions diverses*

Présents : 22

Représentés nominativement : 28

Conformément à l'article 31 des statuts, l'assemblée peut valablement délibérer.

La Présidente demande à Marie-Claude LACROSIL d'être secrétaire de séance.

La Présidente donne lecture des articles 22, 23, 31 et 32 des statuts . Des discussions s'en suivent sur la définition de « membre actif ». Des recherches auprès du CBOME seront effectuées par le nouveau bureau directeur. Si cela s'avère nécessaire, une proposition de modification des statuts sera présentée au cours d'une AG extraordinaire.

1) approbation du P.V. de la dernière A.G. (juin 2017)

La lecture du procès-verbal de la dernière AG de juin 2017 n'ayant pu être faite , son approbation est reportée à la prochaine AG.

